

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*Hon. R. Lemieux—*Suite.*

des postes occupés par Canadiens—8571 ; pourquoi pas d'entente cordiale au Canada?—8571 ; Lafontaine et Papineau—8571 : les conseils de Sydney Smith—8572.

M. A. Lavergne—C'est le gouvernement qui navigue de conserve avec M. Sproule 8572 ; ce n'est pas fomenteur de rébellion que de demander justice—8572 ; lors de la deuxième lecture, une majorité de 81 a reconnu que nous étions moralement tenus de rendre pleine justice à la minorité du N.-O.—8573 ; raisons données par sir W. Laurier pour changement—8573 ; refuse accepter comme raison, l'étroussure d'esprit de population anglaise—8573 ; le gouvernement est illogique, seuls les conservateurs ayant toujours nié tout droit à la minorité sont logiques—8574 ; citations discours Brodeur 1894—8574 ; demande l'enseignement français—8575 ; rapport inspecteur Goggin—8576.

M. Turgeon—Arrêté cour Suprême N.-B., en 1872 a clairement déclaré que l'art. 93 s'applique à toutes les provinces—8576 ; pas seulement à Québec et Ontario, comme prétend M. Sproule—8576 ; regrette certainement que compatriotes du N.-O. n'aient pas tout ce qu'ils désirent—8578 ; tenu d'admettre que modifications à loi 1875 ont été faites dans l'intérêt général—8578 ; jugement cour Suprême N.-B. 1872—8578 ; M. Bourassa n'a pas le droit de traiter de poltrons les catholiques de cette Chambre—8580 ; les luttes et le triomphe des catholiques du N.-B.—8582.

Amendement Bourassa rejeté pour : 7, contre 126—8582.

M. J. G. H. Bergeron—Propose amendement à art. 116—8587 ; texte—8587 ; indépendance Bourassa et Lavergne—8588 ; on ne juge pas de la position d'une race par les situations élevées qu'occupent ses membres—8588 ; deux propositions en présence—8589 ; regrette différer avec chef de l'opposition—8589 ; premier ministre avait raison dans premier art. 16—8590 ; le nouvel art. 16 ne signifie rien, c'est le produit de l'opportunisme—8590 ; ceux qui veulent accorder écoles séparées au N.-O. doivent voter pour amendement présentement soumis—8590 ; les plaines d'Abraham, destinées de paix et d'harmonie—8591 ; la constitution de 1841—8591 ; alliance Lafontaine-Baldwin—8592 ; promesses faites par gouvernement britannique, 1759, 1763, 1774—8594 ; promesses faites aux habitants du Manitoba et des Territoires—8595 ; instructions au Col. Salaberry et M. Thibaut—8595 ; instructions D. A. Smith, McTavish—8596 ; promesses au Manitoba, Davis, Norquay, Luxton, Cornish—8598 ; intervention Joe Martin, en 1885—8598 ; élection Burke-Francis—8599 ; trahison Greenway—8600 ; le bill réparateur, la discussion, les élections—8602 ; ce qu'a fait le parti libéral au pouvoir—8602 ; l'arrangement Laurier—8602 ; on veut jouer sur les mots en présentant ces deux articles 16 dont personne ne voit la différence—8602 ; on veut

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*M. Bergeron—*Suite.*

équivoquer—8603 ; présente un amendement pour tirer les choses au clair—8603 ; si le premier ministre s'en était tenu à l'art. 16 primitif, il l'aurait fait adopter—8603 ; a eu peur de MM. Sifton et Fielding—8603 ; c'est M. Fielding qui a forcé à retirer premier article 16—8604 ; danger de céder aux partisans—8604 ; écoles séparées ne veut rien dire, on devrait dire écoles culturelles—8604 ; ce sont les protestants qui ont les premiers demandé la séparation des enfants dans les écoles—8606 ; déclarations Holton—8606 ; on ne fait pas de compromis avec le sentiment religieux—8606 ; déclarations Macdonald, Sanborn, Rose, Haultain—8608 ; les Canadiens français ne se targuent pas de leur générosité à l'égard de la minorité protestante—8609 ; art. 10 de la liste des droits violés—8609 ; Mgr Taché et les écoles neutres—8610 ; hostilité des Anglais contre église catholique plus prononcée au Canada qu'en Angleterre—8610 ; la Prusse et l'enseignement religieux—8612 ; l'enseignement religieux à l'Institut Gault de Valleyfield—8613 ; Cartier et Laurier—8614 ; le premier ministre ne devait pas céder, il eût été plus glorieux pour lui de se faire battre et de revenir plus tard—8614 ; l'attachement religieux catholique ne nuit pas à la loyauté—8614 ; 1775, 1812, 1837—8615 ; M. Bergeron lui-même le 13 octobre 1899 à St-Jean se déclara en faveur d'envoyer 10,000 Canadiens en Afrique—8616 ; le refus du veto des ordonnances de 1892 par gouvernement conservateur—8616 ; exposé de motifs—8617 ; amendement proposé plus clair que celui de M. Bourassa, mais analogue—8617 ; a voté pour art. 16 primitif qui était fort acceptable—8620.

Hon. Fitzpatrick—Dissèque point par point amendement Bergeron—8619-8623 ; l'amendement en somme n'accorde absolument rien à la minorité catholique du N.-O.—8623.

M. R. L. Borden—Les lois proposées par le ministre de la Justice ne sont pas toutes irréprochables—8624 ; la loi des chemins de fer—8627.

M. Bergeron—Si le ministre de la Justice comprend si bien ce que cet amendement veut dire, il peut le rédiger lui-même—8627.

M. Bourassa—Admet rédaction pas satisfaisante—8630.

M. Léonard—M. Lemieux en 1896 a été le premier à soulever question de nationalité dans Québec—8630 ; assemblée St-Martin, 1902—8631 ; si Mgr Légal approuve art. 16, Mgr Langevin le désapprouve—8631 ; ne comprend pas ceux qui pensent qu'art. 16 viole les droits des provinces—8632 ; citation des Extraits des Minutes du Conseil d'Assiniboine—8632 ; reconnaissance des écoles confessionnelles—8634 ; la lutte et la revendication des promesses, historique par Mgr Taché—8634-8638 ; reconnaissance des promesses en 1875—